

LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Corbeil-Essonnes le 1^{er} septembre 2020



Chers parents,

Le jour de la rentrée scolaire est toujours un jour particulier.

Les enfants découvrent ou retrouvent celles et ceux avec qui ils vont apprendre, jouer, se restaurer, grandir, les parents s'adaptent aux exigences scolaires, familiales, professionnelles, associatives... une nouvelle année commence !



Mais cette rentrée du 1^{er} septembre 2020 est une journée inédite après les nombreuses semaines du dernier semestre perturbées par la pandémie de la Covid, des vacances pas comme les autres, et les protocoles sanitaires que nous devons toutes et tous appliquer les mois prochains. Il en va de la sécurité de chacune et chacun, dans les écoles, les cantines, les accueils de loisirs, mais aussi dans les familles et nous savons compter sur votre contribution.

Plus que jamais, la réussite scolaire et éducative de votre enfant demande la coopération de tous, dans le respect des fonctions de chacun, parents, enseignants, personnels municipaux, ATSEM, de restauration, d'accueil de loisirs, d'entretien.

C'est cette coopération que nous voulons développer tant pour permettre à chaque enfant de construire les normes et les valeurs qui feront de lui un citoyen libre et responsable que pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage, d'activités dans les écoles, les classes, les accueils de loisirs.

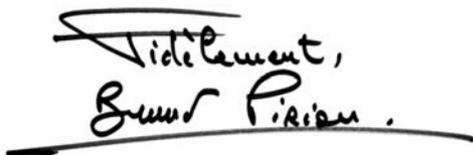
La baisse des effectifs d'élèves dans les classes, l'amélioration des locaux, des cours de récréation, la construction d'un projet de restauration municipale ...demanderont dans les mois prochains, engagements, mobilisations, créativité de toutes et tous. Nous vous solliciterons. Vous trouverez au verso des informations pratiques pour vous aider en cette rentrée et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations, écouter vos suggestions.

Nous vous donnons rendez-vous vendredi 9 et samedi 10 octobre pour l'élection des représentants des parents aux élections des conseils d'école : présentez-vous à ces élections, votez !

C'est ensemble que nous réussirons à faire de Corbeil-Essonnes, une ville éducative pour chaque enfant.

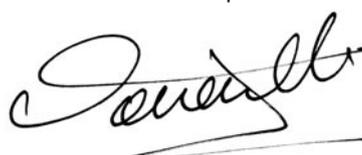
Très sincèrement.

Bruno Piriou
Maire de Corbeil-Essonnes



Vidèlement,
Bruno Piriou.

Michel NOUAILLE
1^{er} Maire-adjoint délégué
à la réussite scolaire et éducative
à l'enfance et la petite enfance



INFORMATIONS PRATIQUES

POUR LA RENTREE 2020

PROTOCOLE SANITAIRE - COVID19

Application stricte du protocole sanitaire en vigueur conforme à la circulaire présentant le plan de continuité pédagogique pour la rentrée scolaire 2020 publiée par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

- **Nettoyage et désinfection** des locaux, matériels et mobiliers scolaires (tables, bureaux) effectué tous les jours avec un produit virucide.
- **Fourniture de masques et gel hydro alcoolique** pour tout le personnel municipal encadrant les enfants.

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES (restauration, ALSH et accueil pré et post scolaires)

Vous souhaitez que votre enfant participe aux diverses activités péri-scolaires proposées par la municipalité. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder préalablement à son inscription au centre administratif 28 avenue de Chantemerle.

Cette inscription nous permettra d'accueillir votre enfant dans le respect des normes d'encadrement en vigueur et en toute sécurité.

De plus, nous attirons votre attention sur l'importance de retourner la fiche d'inscription à la restauration soit auprès du prestataire situé au centre administratif soit à l'école où votre enfant est scolarisé.

Le retour de cette fiche nous permettra de connaître les éventuelles allergies de votre enfant qui pourraient nécessiter un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et l'accueillir ainsi dans les meilleures conditions.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- **Sur la scolarité de votre enfant :** 01 60 89 71 95 ou 74 12
- **Sur les accueils de loisirs et périscolaires :** 01 60 89 71 96
- **Sur les activités jeunesse et sport :** 01 60 89 72 26

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (ZONE C)

- **TOUSSAINT :** du 17 octobre au 2 novembre 2020
- **NOËL :** du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021
- **HIVER :** du 13 février au 1^{er} mars 2021
- **PRINTEMPS :** du 17 avril au 3 mai 2021
- **ÉTÉ :** du 6 juillet au 1^{er} septembre 2021